

Décision Générale colonial

Décision n° 330 du 28 mars 1952 :

n° 330

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 28 mars 1952
Numéro JO n° 5 du 01/05/1952	Date du numéro 1 mai 1952

TEXTE INTÉGRAL

Ahmed Abdillahi, agent de la Sûreté, détaché au poste frontière de Loyada, percevra pour travaux exceptionnels effectués au cours de l'année 1951, une indemnité de trois mille six cent cinquante francs (3.650 fr.).